

**DEPARTEMENT DU
TARN
ARRONDISSEMENT
DE CASTRES
MAIRIE DE
BOISSEZON**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BOISSEZON
SEANCE DU LUNDI 24 NOVEMBRE 2025**

Nombre de conseillers : 10 L'an deux mille vingt-cinq le lundi 24 novembre à dix-huit heures et trente minutes. Le Conseil Municipal de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la présidence de Mme le Maire, Jacqueline CABROL.

En exercice : 10

Présents : 7

Absents : 3

Votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

Présent(e)s : AUSSILLOU Pierre, BERNA Martine, CABROL Jacqueline, KAMILLE Abou-kanh, MILHET Benoit, MONJAL Mathilde, RUIZ Benoit.

Absent(e)s représenté(e)s :

RAYSSEGUITER Christian, donne procuration à CABROL Jacqueline.

TONON Yannick donne procuration MILHET Benoit.

Absent(e) : LECUTIER Jean-Marc.

Secrétaire de séance : MILHET Benoit.

Délibération N°2025_D35

Date convocation :

Le 17 novembre 2025

Date affichage :

Le 17 novembre 2025

Demande de subvention pour le vidéoprojecteur de l'école.

Mme Le Maire explique au conseil que la mairie a dû changer le vidéoprojecteur de l'école communale.

La facture s'élève à 1 240,00€ HT.

Mme Le Maire propose un plan de financement pour l'achat d'un nouveau vidéoprojecteur.

Plan de financement :

CACM	992,00€	80%
-------------	----------------	------------

Autofinancement	248,00€	20%
------------------------	----------------	------------

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le plan de financement.

**Ainsi fait et délibéré à
Boissezon, les jours, mois
et an ci-dessus.**

**Pour extrait conforme au
registre des délibérations
du Conseil Municipal.**

Fait à Boissezon le 24 novembre 2025,

Le secrétaire de séance

Le Maire,

Jacqueline CABROL

**Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission à la
sous-préfecture :**

Le 24 novembre 2025